REBONDISSEMENT …

MédiaChartres soutien le monde médical

Rebondissement dans l'affaire révélée cet été, par notre confrère **d'FR3 Centre,** concernant le **Maire de Chartres** et un marché Public passé avec **son gendre,** pour une somme dépassant **le million d'euros,** **MédiaChartres** se fait (écho) de sa dernière révélation.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-dans-le-collimateur-d-anticor-2743870.html

Résumé: par MédiaChartres

Une « **affaire** » qui débute le Printemps dernier, lors d'une altercation à la terrasse du bar de la fille du Maire de Chartres (place Billard), entre l'élu et le référent

départementale de l'association **Anticor**.

Lors d'une récente interview, il nous précisait que le Maire accompagné de l'un de ses ex-gendre, l'avait durement apostrophé pour lui reprocher de « **fouiner** » d'un peut trop prés dans les dossiers de la Mairie !

Des menaces physiques auraient mêmes étés proférées, par le groupe, à l'encontre du représentant d'**Anticor** ?

Contre la corruption
Pour l'éthique en politique
anticor

https://www.anticor.org/

Le responsable du 28 à ensuite été convoqué (**8/10**) jours plus tard, au **commissariat de Police d'Orléans** (?) pour une audition, suite au dépôt de plainte du **Directeur de cabinet du Maire de Chartres** et du **Maire de Lèves**, pour des raisons identiques (**copié/collé**) ? Le Maire ayant peut-être atteint son quota pour le mois en cours ?

Le groupe local d'Anticor, à ensuite (à son tour) déposé une plainte au **commissariat de Chartres,** contre **M. J-P Gorges,** pour « **menaces** ».

Un signalement à été rédigé et envoyé par **Anticor 28**, à la **Direction de l'association** situé à Paris, qui après un passage par le service juridique, et au regard des faits, a décidé d'enclencher un **signalement national** auprès du **Procureur de la**

République de Chartres, qui va devoir à présent, déterminer la suite à donner à cette « **affaire à tiroirs**« .

Les « **pantouflards** » employés (et payés) par la Mairie, vont devoirs faire valoir leur « **talents** » de défendeurs de première ligne.

De même, **les Médias dévolus aux idylles** (pour raisons diverses), vont-ils passer l'information sous silence ?

Pour **MédiaChartres, cette « parenthèse judiciaire » pourrait conduire à la découverte, de bien *d'autres choses* …**

Martine Leroy